

SÉANCE ORDINAIRE 18 SEPTEMBRE 2017 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, VICE-PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

#### Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes Alexandre Toméo, délégué pour la municipalité de Pointe-Calumet Jean-Guy Lajeunesse, délégué pour la Ville de Ste-Marthe-sur-le-Lac

## Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

#### Sont absents

Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 060-09-2017

### 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

# Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Jean-Guy Lajeunesse

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 18 septembre 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

# PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 061-09-2017

# 2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT</u> 2017

# Il est proposé par monsieur Alexandre Toméo Appuyé de monsieur Jean-Guy Lajeunesse

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

### ADMINISTRATION

Résolution RT 062-09-2017

# 3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017</u>

## Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Jean-Guy Lajeunesse

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 18-09-2017 au montant de **34 466.05 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



#### EXPLOITATION

#### Résolution RT 063-09-2017

# 4.1 <u>DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-

Montagnes, par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau

Inc.,

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la

Régie un rapport d'activités mensuel

conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence,

Il est proposé madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Alexandre Toméo

Et unanimement résolu que les rapports mensuels des mois de juillet et août 2017 soient approuvés par le conseil d'administration de la Régie. Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

#### Résolution RT 064-09-2017

# 4.2 <u>DÉPÔT DES RAPPORTS DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2017</u>

# Il est proposé par monsieur Alexandre Toméo Appuyé de monsieur Jean-Guy Lajeunesse

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve les rapports de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour les mois de juillet et août 2017. Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

# Résolution RT 065-09-2017

# 4.3 <u>REMPLACEMENT D'UN MONITEUR DE GAZ DÉFECTUEUX</u>

CONSIDÉRANT une défectuosité majeure des sondes du panneau

de détection des gaz;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lajeunesse Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de remplacer un moniteur de gaz défectueux par la compagnie Hetek Solutions Inc. pour une somme d'au plus 7 775 \$, plus les taxes applicables, plus les frais d'installation par un électricien certifié.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-526.



# PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

# LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 066-09-2017

# 6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2017</u>

L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Jean-Guy Lajeunesse

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 20h00.

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU	STÉPHANE GIGUÈRE
VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE